

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

➤ De 300.001 € à infini A la charge du mandant	4.5 % TTC
➤ De 250.001 € à 300.000 € A la charge du mandant	5.0 % TTC
➤ De 200.001€ à 250.000 € A la charge du mandant	5.5 % TTC
➤ De 150.001 € à 200.000 € A la charge du mandant	6.0 % TTC
➤ De 100.001 € à 150.000 € A la charge du mandant	Forfait 9.000 € TTC
➤ Jusqu'à 100.000 € A la charge du mandant	Forfait 7.000 € TTC
➤ Division	Honoraire + 3.000 € pour lot
➤ Terrain	Forfait 15.000 € TTC
➤ Box	2 000 € TTC
➤ Estimation	180 € TTC déductible des honoraires en cas de vente.

Le 21/03/2019

Du prix de vente (TVA à 20%) honoraires à la charge du vendeur

CONSEIL TRANSACTION IMMOBILIER – 31 rue du Général Leclerc 95310 SAINT OUEN L'AUMONE – Tel : 01.82.31.00.00

Mail : conseil.transaction.immo@orpi.com

S.A.S au capital de 8000 euros – RCS Pontoise 532 422 771

Carte professionnelle n° CPI95012016000007753 délivrée par CCI Paris île de France

Caisse de garantie : QBE insurance Europe limited - 110 Esplanade Général de Gaulle 92931 La Défense Cedex – 110 000 euros

Banque : Caisse d'épargne - compte n° 08000473407